



LA VILLE DE CAPBRETON LANCE SA BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE EN CENTRE-VILLE :

APPEL À CANDIDATURES

CAHIER DES CHARGES

Vous souhaitez tester, mettre en avant ou développer votre offre commerciale ? La Ville de Capbreton vous propose de louer un local commercial en cœur de ville.

La municipalité souhaite ainsi conforter l'attractivité de son centre-ville en donnant l'opportunité aux porteurs de projets de mettre en valeur leur savoir-faire et le territoire.

Il s'agit de proposer à des créateurs locaux ou porteurs de projets, une installation ponctuelle en cœur de ville de Capbreton, grâce à des conditions de location optimales. La Ville contribuera également à relayer la communication de l'offre commerciale.

Cette offre s'adresse à tout type de produit. Elle exclut les services, les commerces de bouche frais et les professions libérales.

RÈGLEMENT DE L'APPEL À CANDIDATURES

Description du local

La Ville de Capbreton propose 2 locaux commerciaux :

> 14 et 16m² situés Maréchal de Lattre de Tassigny (près du Pont Lajus / cf. plans annexés avec étude de mise en espace des lieux)

> possibilité de louer un ou deux locaux seul ou partagés avec plusieurs créateurs.

> bail dérogatoire de 6 mois

> Loyer mensuel : 350 € (14m²) et 400€ (16m²) électricité comprise + caution (un mois de loyer d'avance)

> points forts :

- Locaux situés en début de rue piétonne sur un axe passant
- Lumineux et refaits à neuf
- Petite terrasse sur le Boudigau
- Parking à proximité

PROFILS DES CANDIDATS

En recherche de local commercial en centre-ville pour tester, pérenniser ou développer une activité.

Activités exclues

Métier de bouche frais, services et professions libérales

Engagement des candidats

- Le candidat proposera une présentation du projet et des produits
- Il s'engagera à mettre tout en œuvre pour la réussite de son entreprise : obligation d'achalandage, du point de vente, amplitude des jours et horaires d'ouverture...

DATE LIMITE ET ÉLÉMENTS À FOURNIR

Il vous est demandé de fournir les éléments ci-dessous **avant le 30 mars 2018** au service animation économique (Maison Nismes) ou par courrier à la Mairie de Capbreton - service Animation économique et touristique – 40130 Capbreton.

Éléments à nous retourner :

- Le projet détaillé avec lettre de motivation, visuels des produits, tarifs, mise en espace des produits (mobiliers...)
- Une copie de la carte d'identité du locataire
- Une copie de l'attestation d'assurance professionnelle
- Une copie de l'inscription au registre du Commerce et des Sociétés
- Une copie de l'immatriculation aux chambres des métiers, de commerces, de l'artisanat ou de la maison des artistes

ANALYSE DES OFFRES

Sélection et attribution des dossiers par une commission constituée par les membres de la commission animation économique et touristique, de représentants de l'Union des commerçants du centre-ville, de représentants de la Chambre de commerce et d'industrie, de la Chambre des métiers et de l'artisanat, de la Chambre d'agriculture et la Tec Ge Coop.

1/ concept innovant ou activité confortant la singularité de l'offre commerciale du centre-ville et dynamique de l'entrepreneur

2/ Offre et gamme de prix

3/ Mise en avant de l'offre sur le lieu de vente

4/ Horaires d'ouvertures

5/ Outils de communication pour promouvoir l'activité

5/ Pour les porteurs de projet : accompagnement par un organisme spécialisé en création d'entreprise type CCI ou Tec Ge Coop

PLANNING PRÉVISIONNEL

Avril 2018 > Sélection des dossiers

Mai 2018 > Installation du porteur de projet dans la boutique éphémère

Pour toutes informations complémentaires contacter :

Patricia Gautier – service animation économique

05 58 41 97 07

En partenariat avec :

